



Y a t-il faute du gestionnaire qui n'a pas averti l'assurance "lo

Par **simonette**, le **21/09/2015 à 10:15**

Bonjour

Je suis propriétaire de 4 studios et appartement gérés par le même gestionnaire ; Les locataires d'un appartement de 4 p sont décédés : la fille qui habitait avec eux a continué la location ; or, depuis des mois elle ne règle plus les loyers ; je pensais que l'assurance "loyers impayés" allait me dédommager mais elle refuse sous le motif que l'assurance concernait ses parents et non pas elle Ma question : le gestionnaire a t-il fait une faute en ne faisant pas de modification auprès de l'assurance "loyers impayés" ? Puis-je lui demander de faire jouer son assurance responsabilité professionnelle ? Il est bon de savoir que je découvre cela maintenant : le gestionnaire ne m'a jamais averti du changement de locataire (parents à fille vivant avec eux)

Merci pour votre réponse